DATE : 9 février 2024

NOTE DE SERVICE : Pour distribution

DE : Michael Pentony

 Administrateur régional, coprésident pour les États-Unis

 Douglas Wentzell

 Directeur général régional, coprésident pour le Canada

OBJET : Distribution du compte rendu de la réunion du 13 septembre 2023 du Comité directeur des ressources halieutiques transfrontalières Canada–États-Unis

Vous trouverez ci-joint le compte rendu de la réunion du Comité directeur qui s’est tenue le 13 septembre 2023 en personne à l’Institut océanographique de Bedford, à Halifax (Nouvelle-Écosse), ainsi que par téléconférence. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Marianne Randall (978-675-2188) à Marianne.Randall@noaa.gov) ou avec Maggie Bunbury (902-499-8452) à Maggie.Bunbury@dfo-mpo.gc.ca).

\*Distribution pour les États-Unis

Pete Christopher, NMFS

Jamie Cournane, New England Fishery Management Council (NEFMC)

Sarah Bland, administratice régionale adjointe, NMFS

Marianne Randall, NMFS, coprésidente du Comité d’intégration

Eric Hansen, NEFMC, Comité d’orientation de la gestion des stocks transfrontaliers (COGST)

Jean Higgins, NMFS, coprésidente du Groupe de travail sur les espèces en péril (GTEP)

Chris Moore, Mid‑Atlantic Fishery Management Council (MAFMC)

Cate O’Keefe, NEFMC

John Pappalardo, NEFMC, COGST

Michael Pentony, administrateur régional du NMFS, coprésident, États-Unis

Eric Reid, NEFMC, COGST

Daniel Salerno, NEFMC, coprésident du COGST

Michael Simpkins, NMFS, Comité d’évaluation des ressources transfrontalières (CERT)

Spencer Talmage, NMFS, Comité d’intégration

Tara Trinko Lake, NMFS, coprésidente du CERT

\*Distribution pour le Canada

Irene Andrushchenko, MPO, CERT

Dale Marsden, MPO

Ray Belliveau, coprésident pour l’industrie, Comité consultatif du golfe du Maine (CCGM)

Jacinta Berthier, MPO

Kathryn Cooper-MacDonald, MPO, COGST

Heidi MacDonald, MPO, Comité d’intégration

Alain d’Entremont, coprésident du COGST

Maggie Bunbury, coprésidente du Comité d’intégration, MPO

Jennifer Ford, MPO

Paul Gillis, directeur général régional associé, région des Maritimes, MPO

Kerri Graham, MPO

Heidi Schaefer, MPO, coprésidente du GTEP

Tara McIntyre, MPO, coprésidente du CERT

Ian McIsaac, coprésident du CCGM pour l’industrie

Lise Kay, MPO

Francine Desharnais, MPO

Doug Wentzell, MPO, directeur général régional, région des Maritimes, coprésident pour le Canada

**Comité directeur des ressources halieutiques transfrontalières Canada–États-Unis**

**Réunion hybride**

**13 septembre 2023**

**Compte rendu des discussions**

|  |
| --- |
| ***Participants*** |
| *Coprésidents* |
| **NOM** | **POSTE** |
| Mike Pentony | Coprésident et administrateur régional, National Marine Fisheries Service (NMFS) – Greater Atlantic Regional Fisheries Office (GARFO) |
| Doug Wentzell | Coprésident du Comité et directeur général régional, région des Maritimes, Pêches et Océans Canada (MPO) |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NOM** | **POSTE ET ORGANISATION** |  |

 |
| *Participants du Canada* |
| Irene Andrushchenko | Responsable de l’unité chargée de la morue, de la goberge et du merlu argenté, Direction des sciences, région des Maritimes du MPO |
| Ray Belliveau | Président, Charlesville Fisheries Ltd., coprésident pour l’industrie du Comité consultatif du golfe du Maine (CCGM) |
| Melanie Barrett | Biologiste des sciences aquatiques, Direction des sciences, région des Maritimes du MPO |
| Maggie Bunbury | Conseillère en politiques, Politiques et Services économiques, région des Maritimes du MPO |
| Vanessa Byrne (observatrice) | Directrice de la gestion des pêches et des sciences halieutiques, Conseil du poisson de fond de l’Atlantique |
| Kathryn Cooper-MacDonald | Conseillère principale, région des Maritimes du MPO, Gestion des pêches |
| Alain D’Entremont | Président, Scotia Harvest Inc., coprésident pour l’industrie du Comité d’orientation de la gestion des stocks transfrontaliers (COGST) |
| Michelle Greenlaw | Responsable, Poisson de fond, espèces pélagiques et secondaires, Direction des sciences, région des Maritimes du MPO |
| Lise Kay | Conseillère en politiques, Politique sur les pêches, administration centrale du MPO |
| Heidi MacDonald | Gestionnaire par intérim, Politiques et Services économiques, région des Maritimes du MPO |
| Tara McIntyre | Coprésidente du Comité d’évaluation des ressources transfrontalières (CERT), biologiste en sciences aquatiques, Direction des sciences, région des Maritimes du MPO |
| Ian McIsaac | Président, Seafood Producers of Nova Scotia, coprésident pour l’industrie du CCGM |
| Corinne Pomerleau (observatrice) | Gestionnaire, Division de l’écologie des populations, Direction des sciences, région des Maritimes du MPO |
| Sara Quigley | Directrice par intérim, Gestion des ressources et de la délivrance des permis, Direction de la gestion des pêches, région des Maritimes du MPO |
| Heidi Schaefer | Coprésidente du Groupe de travail sur les espèces en péril (GTEP), Écosystèmes aquatiques, région des Maritimes du MPO |
| *Participants des É.-U.* |
| Peter Christopher | Analyste superviseur des politiques, Greater Atlantic Regional Fisheries Office (GARFO) Sustainable Fisheries Division (SFD), NMFS |
| Jean Higgins | Coprésidente, Groupe de travail sur les espèces en péril, Protected Resource Division, GARFO, NMFS |
| Marianne Randall | Analyste politique, GARFO, NMFS, *National Environmental Policy Act* [NEPA] |
| Eric Reid | Membre du Conseil, NEFMC |
| Daniel Salerno | Membre du Conseil, NEFMC, et gestionnaire de secteur, Northeast Fishery Sectors V and XI |
| Michael Simpkins | Directeur de division, Resource Evaluation and Assessment Division (READ) du Northeast Fisheries Science Center (NEFSC), NMFS |
| Spencer Talmage | Spécialiste de la gestion des pêches, SFD, GARFO, NMFS |
| Tara Trinko-Lake | Directrice adjointe, READ du NEFSC, NMFS |
| Cate O’Keefe | Directrice exécutive, NEFMC |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| ***Points à l’ordre du jour et notes des discussions correspondantes*** |
| 1. | **Observations préliminaires** | Responsables : Coprésidents |
| **Points saillants/résultats** Les coprésidents souhaitent la bienvenue aux participants.Le coprésident pour les États-Unis formule quelques observations préliminaires :Plusieurs changements de personnel sont intervenus du côté américain depuis la dernière réunion. Tara Trinko-Lake a officiellement repris ses fonctions de coprésidente du CERT, remplaçant Talya tenBrink. Dan Salerno est le nouveau coprésident du COGST (Libby Etrie était la coprésidente précédente) et Eric Hansen est récemment arrivé au COGST. Enfin, Cate O’Keefe, Ph.D., est la nouvelle directrice exécutive du New England Fishery Management Council, succédant à Tom Nies.Quelques semaines avant la réunion, le personnel américain et canadien s’est réuni en personne pour la première fois depuis quelques années pour discuter de la coordination des mesures de rétablissement de la baleine noire de l’Atlantique Nord dans le cadre du groupe de travail bilatéral. Les deux pays poursuivent leurs efforts de conservation, et cette réunion en personne, de même que l’échange d’information, est un bon rappel que les buts du rétablissement pour cette population dépendent des progrès réalisés par les deux pays dans la réduction du risque encouru par les baleines. Avec l’arrivée de la saison de mise bas, on espère que la poursuite de la coordination viendra soutenir et renforcer ces efforts de rétablissement.En ce qui concerne le poisson de fond, l’ajustement 65 du Cadre pour le Northeast Multispecies Fishery Management Plan a été publié à la mi-août; il fixe les quotas de la saison de pêche de 2023 pour nos stocks partagés de poisson selon les recommandations du COGST. Pour l’aiglefin de l’est du banc de Georges, l’ajustement 65 du Cadre met en œuvre un quota de 1 520 tonnes métriques, déterminé par le NEFMC.Le développement de l’éolien en mer sur la côte Est des États-Unis demeure un enjeu d’envergure dont la gestion nécessite beaucoup de temps en personnel et en ressources. Le NMFS travaille avec un organisme partenaire, le Bureau of Ocean Energy Management (BOEM), pour veiller à ce que les ressources de la NOAA (pêches, espèces protégées et habitat), de même que l’industrie de la pêche et les collectivités de pêcheurs, soient prises en compte dans le développement des projets d’énergie éolienne. Dans le golfe du Maine, le BOEM est en train d’approuver une petite concession de recherche au large de la côte de Portland et de désigner des zones pour l’énergie éolienne dans tout le golfe en vue d’établir des baux commerciaux. Ces deux projets devraient être achevés d’ici la fin de 2023.Le coprésident pour le Canada formule quelques observations préliminaires :Pêches et Océans Canada (MPO) a une nouvelle ministre, l’honorable Diane Lebouthillier. La ministre Lebouthillier est députée de la Gaspésie–Les Îles-de-la-Madeleine et était auparavant ministre du Revenu national.En 2023, il n’y a pas encore eu d’observation de baleine noire de l’Atlantique Nord dans la région des Maritimes à ce jour. Trois baleines noires empêtrées ont été repérées dans les eaux canadiennes en 2023; cependant, une seule est un nouveau cas d’empêtrement, les deux autres sont de nouvelles observations d’empêtrements connus.Le Ministère a conclu une nouvelle entente de collaboration pluriannuelle avec le Conseil pour permettre l’élaboration et l’exécution conjointes d’activités scientifiques dans l’est du Canada. Les données recueillies pendant cette entente triennale (de 2023 à 2025) guideront les décisions en matière de gestion des pêches, appuieront les obligations internationales du Canada et favoriseront la croissance durable de l’industrie canadienne des produits de la mer. |
| 2. | **Résultats de la discussion de 2023 du Comité d’évaluation des ressources transfrontalières (CERT) – Mise à jour sur la limande à queue jaune** | Responsable : Tara Trinko‑Lake |
| **Points saillants/résultats**La coprésidente du CERT pour les États-Unis fait le point sur la limande à queue jaune du banc de Georges. Les prises combinées canadiennes et américaines en 2022 étaient de 15 tonnes métriques (t). Les prises canadiennes de 2022, de 4 tonnes métriques, équivalaient à 5 % du quota de 78 tonnes métriques. Les débarquements se sont chiffrés à moins d’une tonne métrique et les rejets estimés dans la pêche du pétoncle à la drague ont été estimés à 3 tonnes métriques. Les prises américaines étaient de 11 tonnes métriques, avec moins d’une tonne métrique de débarquements et 10 tonnes métriques de rejets.Les taux de prise dans le relevé du MPO au chalut de fond étaient les quatrièmes parmi les plus faibles en 36 ans. Les résultats du relevé de printemps 2023 au chalut de fond du National Marine Fisheries Service (NMFS) n’étaient pas disponibles; les taux de prise dans le relevé d’automne 2022 au chalut de fond du NMFS étaient les deuxièmes après les plus faibles en 59 ans. Les relevés d’automne 2022 du MPO et du NMFS ont tous deux permis de constater un manque d’abondance des poissons d’âge 6+. Ces trois relevés au chalut de fond ont révélé que le recrutement récent est généralement inférieur à la moyenne, avec à la fois moins de jeunes poissons et moins de poissons âgés.La biomasse moyenne dans les relevés pour 2023 (relevé d’automne 2022 du NMFS et relevés de 2023 du MPO) était de 917 tonnes métriques, un résultat inférieur à la limite inférieure établie pour l’approche Limiter (limite inférieure : de 1 000 tonnes métriques; limite supérieure : 7 300 à 8 500 tonnes métriques). Le COGST a convenu que si la biomasse tombe sous la limite inférieure, on utilisera une diminution linéaire de F (mortalité par pêche) pour produire les avis sur les prises. L’avis sur les prises obtenu avec cette approche est de 168 tonnes métriques.La tendance à la baisse à de faibles niveaux observée dans la biomasse des relevés en dépit des réductions des prises à de faibles quantités historiques indique que la ressource est en mauvais état. Les prises récentes sont faibles par rapport à la biomasse estimée à partir des relevés. La pêche ne semble pas être un facteur important de l’état du stock à l’heure actuelle. Le CERT recommande de maintenir un faible taux d’exploitation afin de permettre un possible rétablissement. |
| 3. | **Résultats de la discussion de 2023 du CERT – Le point sur la morue** | Responsable : Tara McIntyre |
| **Points saillants/résultats**La coprésidente du CERT pour le Canada fait le point sur la morue franche de l’est du banc de Georges.En 2022, les prises combinées du Canada et des États-Unis étaient de 363 tonnes métriques, dont 20 tonnes métriques de rejets, pour un quota de 571 tonnes métriques. Les prises canadiennes de 2022 étaient composées de 309 tonnes métriques de débarquements, de 7 tonnes métriques de rejets dans la pêche du poisson de fond et de 10 tonnes métriques de rejets dans la pêche du pétoncle. Les prises américaines de 2022 s’établissaient à des débarquements de 34 tonnes métriques et des rejets de 3 tonnes métriques. Les débarquements ont baissé dans les deux pays l’année dernière.Le relevé automnal du NMFS de 2022 a indiqué une répartition des espèces conforme à celle des années précédentes. Le relevé printanier du NMFS de 2022 a révélé des prises inattendues de poissons d’âge 3+ dans le sud-ouest de l’est du banc de Georges. Le relevé automnal du NMFS de 2022 a fait apparaître, pour la deuxième année consécutive, un grand nombre de poissons d’âge 1, mais toujours pas beaucoup de poissons matures (âge 3+). Le relevé automnal a montré une forte abondance de poissons d’âge 1.Les poissons plus jeunes affichent tous une bonne croissance (pas de croissance lente) ces dernières années. Cette observation n’a pas eu d’incidence sur l’avis, mais c’est quelque chose à surveiller à mesure qu’ils vieillissent.Les indicateurs des relevés et de la pêche disponibles sont généralement demeurés cohérents avec ceux des années précédentes : la productivité du stock reste faible et aucun changement notable de l’état du stock n’a été observé. Les données actualisées n’ont pas révélé d’écart notable par rapport à la fourchette utilisée pour les hypothèses de longueur-poids, de croissance et de maturité dans l’outil Data Limited Methods (DLMtool). Selon les procédures de gestion approuvées choisies par le COGST, l’avis pour 2024 est de 520 tonnes métriques et demeure approprié.L’application actuelle de DLMtool n’est qu’une solution à court terme et doit être remplacée ou complétée par au moins un modèle de population fonctionnel dès que possible.Les stocks limitrophes et chevauchants sont encore dans la zone critique; on observe quelques signes d’amélioration de l’état, mais la mortalité naturelle des âges plus avancés demeure élevée. Ce résultat a été tiré d’une exécution de mise à jour canadienne du modèle pour la morue des divisions 4X5Y. Les États-Unis n’ont pas effectué d’évaluation pour la morue du banc de Georges depuis l'année dernière.**Discussion :**La coprésidente pour le MPO demande si on a une idée de ce qui pourrait expliquer la bonne croissance observée chez les jeunes poissons. La Direction des sciences du MPO répond que l’on constate aussi certains changements chez d’autres espèces. Le MPO n’est pas encore sur le point de pouvoir expliquer avec certitude le nombre de jeunes poissons.Le coprésident du COGST pour le Canada souligne que l’examen des séries chronologiques donne à penser que ce sont les poissons à la croissance la plus rapide des dix dernières années. C’est la première fois que cette constatation est faite dans un stock de morue depuis bien longtemps. La morue, la goberge et l’aiglefin affichent tous une tendance à l’amélioration depuis 2018.La Direction de la gestion des pêches du MPO souligne qu’il est important que nous voyions ces poissons atteindre des stades plus âgés. |
| 4. | **Résultats de la discussion de 2023 du CERT – Le point sur l’aiglefin** | Responsable : Tara McIntyre |
| **Points saillants/résultats**La coprésidente du CERT pour le Canada fait le point sur l’aiglefin de l’est du banc de Georges.Les prises totales d’aiglefin de l’est du banc de Georges étaient de 5 477 tonnes métriques en 2022, pour un quota combiné du Canada et des États-Unis de 14 100 tonnes métriques. Les rejets d’aiglefin dans la pêche canadienne du pétoncle et la pêche américaine du poisson de fond étaient estimés à 7 et 8 tonnes métriques, respectivement. Les prises ont atteint un sommet en 2009 à 19 855 tonnes métriques et ont décliné depuis, la remarquable classe d'âge de 2003 étant sortie de la pêche. On a observé un autre sommet en 2015 avec l’entrée dans la pêche de la classe d’âge de 2010. Les prises sont restées élevées lorsque la classe d’âge de 2013 est devenue exploitable. Les prises ont diminué ces deux dernières années.Pour 2022, l’indice de la biomasse moyenne était de 19 341 tonnes métriques (d’après les relevés américains, car il n’y a pas eu de relevé du MPO en 2022). En 2023, les prises dans le relevé du MPO étaient de 56 922 tonnes métriques, dont un grand trait dans la division 5Z1. Les plus récentes éditions du relevé automnal du NMFS et des relevés du MPO ont révélé une augmentation de l’indice de la biomasse, mais on constate une baisse dans le relevé printanier du NMFS de 2022. Les résultats du relevé printanier du NMFS de 2023 n’étaient pas disponibles. Le relevé automnal du NMFS et les relevés du MPO affichent des tendances uniformes, et le relevé printanier du NMFS n’a pas permis de remarquer de fortes classes d’âge non plus.Il n’y avait pas de poissons de plus de neuf ans dans les relevés printanier et automnal du NMFS de 2022 et pas de poissons de plus de dix ans dans le relevé du MPO de 2023. |
| 5. | **Allocations de poisson de fond** | Responsable : Tara Trinko‑Lake |
| **Points saillants/résultats**La coprésidente du CERT pour le Canada fait le point sur les parts d’allocations pour le Canada et les États-Unis sur le banc de Georges jusqu’à la saison de pêche de 2024.Pour 2022, la répartition des ressources pour chacune des trois espèces pour les États-Unis était de 27 % de la morue, de 30 % de l’aiglefin et de 36 % de la limande à queue jaune. Cela signifie que la répartition des ressources au Canada était de 73 % de la morue, de 70 % de l’aiglefin et de 64 % de la limande à queue jaune.Les parts d’allocations de 2024 pour les États-Unis sont de 29 % de la morue, de 31 % de l’aiglefin et de 42 % de la limande à queue jaune. Les parts d’allocations de 2024 pour le Canada sont de 71 % de la morue, de 69 % de l’aiglefin et de 58 % de la limande à queue jaune. |
| 6. | **Rapport du Comité d’orientation de la gestion des stocks transfrontaliers (COGST)** | Responsables : Alain d’Entremont et Daniel Salerno |
| **Points saillants/résultats**Les coprésidents du COGST pour le Canada et les États-Unis présentent un rapport sur les réunions des 11 et 12 septembre 2023 du Comité.Le coprésident du COGST pour les États-Unis précise que leur navire hydrographique, le *Bigelow*, sera bientôt envoyé en entretien, probablement en 2027. La direction de la NOAA propose de mettre en service le navire-jumeau du *Bigelow*, le *Pisces*, pour le remplacer pendant les mises à niveau. Il faudra prendre en compte l’empreinte croissante de l’industrie de l’éolien en mer, car elle limite les emplacements où les relevés peuvent être effectués sans modification. On ignore la fiabilité du *Bigelow* à long terme, et le groupe du Northeast Trawl Advisory Panel s’efforce d’élaborer des plans d'urgence.Voici les recommandations conjointes présentées par le COGST pour 2024 :Morue de l’est du banc de Georges* TAC commun : 520 tonnes métriques
* TAC canadien : 369 tonnes métriques
* TAC américain : 151 tonnes métriques

Aiglefin de l’est du banc de Georges* TAC commun : 10 000 tonnes métriques
* TAC canadien : 6 900 tonnes métriques
* TAC américain : 3 100 tonnes métriques

Limande à queue jaune du banc de Georges* TAC commun : 168 tonnes métriques
* TAC canadien : 97 tonnes métriques
* TAC américain : 71 tonnes métriques

Aux réunions du COGST, les membres ont notamment discuté des manières d’améliorer le processus du CERT. Ces discussions ont débouché sur la recommandation d’établir un groupe de travail qui aurait pour mission d’élaborer des recommandations sur la manière de produire des avis pour les ressources transfrontalières et de prendre ou de coordonner des décisions de gestion transfrontalières à l’avenir. Les réunions du groupe de travail seront organisées en personne. Le NEFMC a proposé de financer la facilitation. La composition proposée du groupe de travail inclurait les coprésidents du COGST, les coprésidents du CERT, les responsables des directions des sciences et de la gestion du NMFS et du MPO, des représentants de la science d’évaluation du CERT (responsables ou gestionnaires de la science) et un membre du NEFMC. Le groupe de travail donnera un exposé sur un document contenant des recommandations à la réunion d’avril 2024 du COGST et à la réunion intersession du Comité directeur et effectuera une étude de cas à partir de la morue de l’est du banc de Georges.**Discussion**Le coprésident du COGST pour le Canada fait remarquer que l’idée du groupe de travail reprend les travaux que le COGST et le CERT avaient déjà entamés lors de la discussion sur l’utilisation d’évaluations pluriannuelles. Maintenant, avec les nouveaux cadres de modèles, le groupe pourra peut-être se pencher sur un processus pluriannuel ou autre qui libérera des ressources scientifiques.Le représentant du NEFMC explique que le groupe est déjà relativement grand et qu’il faudra donc choisir sagement qui y participera. Lorsque ce sera fait et que l’étude de cas sur la morue sera terminée, le groupe pourra en tirer encore davantage de leçons et améliorer le processus. Un financement en deux temps et un plan à plus long terme pourraient être nécessaires. |
| 7. | **Mandat du CERT pour 2024 et calendrier des prochaines réunions** | Responsables : Tara Trinko‑Lake et Tara McIntyre |
| **Points saillants/résultats** Les coprésidents du CERT présentent le mandat provisoire du CERT pour 2024 et les dates retenues pour les futures réunions du Comité.Les réunions du CERT en 2024 auront lieu du 16 au 18 juillet au Massachusetts. |
| 9. | **Autres points si nécessaire** | Responsables : Tous |
| **Points saillants/résultats** Les membres discutent d’autres points si nécessaire.La coprésidente du CERT pour le Canada précise que le Comité envisage d’organiser un examen par les pairs du Cadre pour la morue dans la division 5Z à la mi-novembre. Les premières réunions avec les contributions des intervenants seront tenues par l’intermédiaire du comité consultatif. On met la dernière main au calendrier et les invitations seront envoyées bientôt. Le CERT n’a pas fixé d’échéancier, mais envisage un examen final par les pairs au printemps.La coprésidente du CERT pour les États-Unis indique que quatre évaluations ont été présentées et examinées. Les quatre ont franchi l’étape de l’examen par les pairs. La réunion du groupe de travail du CERT aura probablement lieu dans les prochaines semaines, si possible d’ici le début octobre. |
| 10. | **Mises à jour du Groupe de travail sur les espèces en péril** | Responsables : Jean Higgins et Heidi Schaefer |
|  | **Points saillants/résultats** Les coprésidentes du groupe de travail sur les espèces en péril, Heidi Schaefer et Jean Higgins, font le point.La coprésidente du CERT pour les États-Unis présente des mises à jour sur les points suivants :Modifications proposées à la règle sur la vitesse des naviresLes travaux se poursuivent en vue de parvenir à une détermination finale d’ici la fin de l’année à la suite de la règle proposée à l’été 2022.À titre de point distinct, mais lié à la règle proposée, NOAA Fisheries cherche à encourager de nouvelles technologies pour réduire le risque de collisions entre les grandes baleines, y compris la baleine noire de l’Atlantique Nord en voie de disparition, et des navires. NOAA Fisheries pense organiser un atelier public sur les technologies de réduction du risque de collision des baleines avec des navires à Washington, DC, ce printemps; on modifie les dates de cet atelier en raison d’un conflit d’horaire, mais les nouvelles dates seront communiquées aux partenaires dès qu’elles auront été fixées. (Les nouvelles dates de la réunion du Comité directeur ont été annoncées depuis : du 5 au 7 mars 2024. On trouvera plus de renseignements [ici](https://www.fisheries.noaa.gov/event/north-atlantic-right-whale-vessel-strike-risk-reduction-technology-workshop?utm_medium=email&utm_source=govdelivery&utm_source=North+Atlantic+Right+Whale+Consortium+List&utm_campaign=171fb35719-EMAIL_CAMPAIGN_2020_02_14_02_55_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_4485741029-171fb35719-372783502).)Équipe de réduction des prises de grandes baleines de l’Atlantique (Atlantic Large Whale Take Reduction Team)Des mises à jour ont été fournies au Comité en mai pour l’informer que les plans de réglementation concernant l’équipe de réduction des prises de grandes baleines de l’Atlantique (Atlantic Large Whale Take Reduction Team) avaient changé à la suite de la *Consolidated Appropriation Act* de 2023 (qui a rendu les pêches du homard et du crabe nordique conformes à la *Endangered Species Act* /*Marine Mammal Protection Act* jusqu’au 31 décembre 2028). De ce fait, la NOAA reporte ses efforts de réglementation sur la réduction des risques posés par les pêches au filet maillant et les pêches au casier et au piège ciblant d’autres espèces que le homard dans l’Atlantique. La NOAA vise un projet de règlement au printemps.En outre, la NOAA poursuit les efforts de priorisation visant à faire progresser les solutions sans cordage et d’autres solutions technologiques ainsi que les relevés et la collecte de données pour améliorer les intrants des modèles sur les baleines noires et la répartition des pêches pour étayer la réglementation future.Équipe de mise en œuvre du Nord-Est des États-Unis (Northeast U.S. Implementation Team)L’équipe s’est réunie en juillet à Boston. Les exposés ont porté sur des recherches sur les écosystèmes et le climat, ainsi que sur la gestion de l’aquaculture. L’équipe a aussi discuté de l’énergie éolienne et des efforts de surveillance régionaux.Le sous-groupe chargé de l’outil d’évaluation de la population a demandé au Center for Independent Experts d’examiner l’analyse provisoire de viabilité de la population (AVP). Le sous‑groupe veut achever le rapport sur l’AVP cette année.La coprésidente pour le Canada présente des mises à jour sur les points suivants :Baleines noires de l’Atlantique NordLa majorité des détections et observations de baleines noires de l’Atlantique Nord dans les eaux canadiennes ont eu lieu dans le golfe du Saint-Laurent. Les efforts de surveillance aérienne de la Direction des sciences du MPO ont débuté le 13 avril, et la première observation de baleine noire de l’Atlantique Nord dans les eaux canadiennes a été déclarée le 7 mai. En date du 6 septembre 2023, on a dénombré 855 observations visuelles de baleines noires de l’Atlantique Nord par des aéronefs ou des bateaux dans les eaux canadiennes (pour un nombre total de 1 068 baleines noires observées, y compris les doublons) et 1 820 détections acoustiques en temps quasi réel par les systèmes de balisage spécialisés et les véhicules sous‑marins automatisés appelés planeurs. Plusieurs ministères fédéraux (MPO, GCC, TC, Parcs Canada, MDN) et partenaires non gouvernementaux (ONG, milieu universitaire), ainsi que le public, collectent la source des détections (visuelles et acoustiques) validées et les transmettent à la Direction des sciences du MPO, qui les ajoute sur le site Baleine-en-Vue où on peut les afficher (<https://gisp.dfo-mpo.gc.ca/apps/WhaleInsight/fra/?locale=fr>), toutes en temps quasi réel. En date du 5 septembre, la Direction des sciences du MPO a réalisé des identifications préliminaires (c’est-à-dire qu’elles doivent encore être soumises à l’assurance‑qualité et au contrôle de la qualité) de 133 individus, dont quatre couples mère/baleineau dans les eaux canadiennes, en examinant les photographies prises uniquement par les plateformes gouvernementales (aéronefs, bateaux, véhicules aériens télépilotés) et certaines sources fiables.À ce jour, en 2023 (le 5 septembre), la zone de fermeture saisonnière (fermée jusqu’au 15 novembre 2023) mise en place par le MPO dans le golfe du Saint-Laurent couvre à peu près 21 953,2 km2 et les zones de fermeture temporaire couvrent environ 24 674,50 km2, ce qui donne une superficie totale de 65 596 km2. Dans la région des Maritimes, des fermetures temporaires de 15 jours des pêches aux engins fixes non surveillés ont été instaurées.Un mâle de 13 ans a été observé empêtré le 15 juillet 2023 dans le golfe du Saint-Laurent. Aucun engin n’a été récupéré à l’appui de l’analyse. Cette baleine a été vue libérée de l’engin le 5 septembre 2023 (observation validée par des experts externes). Un mâle de 42 ans a été libéré aux États-Unis en janvier 2023. L’analyse de l’engin par le MPO a confirmé qu’il s’agissait d’un engin actif provenant de la ZPH 33, dans le sud de la Nouvelle-Écosse. Un mâle de 15 ans a été libéré aux États-Unis en janvier 2023. L’analyse de l’engin par le MPO a confirmé qu’il s’agissait d’un engin fantôme provenant de la ZPC 12, dans le golfe du Saint-Laurent. Une femelle de 8 ans a été libérée en partie aux États-Unis en mars‑avril 2023. L’analyse de l’engin par le MPO a confirmé qu’il s’agissait d’un engin fantôme provenant de la ZPC 12, dans le golfe du Saint-Laurent. Les analyses des engins sont publiées en ligne sur le site suivant : <https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/publications/mammals-mammiferes/index-fra.html>.Après l’Initiative de protection des baleines (2018) dotée d’un financement de 167,4 millions de dollars, le budget de 2023 propose d’allouer un montant de 151,9 millions de dollars sur trois ans aux ministères fédéraux pour poursuivre la protection des baleines en voie de disparition et de leurs habitats, notamment la poursuite des investissements qui favorisent la protection et le rétablissement de la baleine noire de l’Atlantique Nord. La Direction de la gestion des pêches du MPO continue la mise en œuvre des mesures en vue de protéger la baleine noire de l’Atlantique Nord, l’objectif premier étant la prévention des empêtrements dans des engins de pêche. Cette approche fondée sur la prévention donne des résultats, mais nous cherchons encore des possibilités d’amélioration. Le MPO demeure axé sur les progrès relatifs aux engins sécuritaires pour les baleines, avec par exemple l’instauration de nouvelles exigences en 2024, le lancement de la stratégie sur les engins de pêche sécuritaires pour les baleines et l’utilisation élargie des engins à la demande, ainsi que des mesures de récupération des engins fantômes et de prévention de la perte d’engins. Le Ministère reconnaît qu’il faut réagir à la menace des engins fantômes et imposer la déclaration des engins perdus des deux côtés de la frontière pour favoriser le rétablissement de l’espèce. Il continuera de soutenir la collaboration et l’échange de renseignements avec la NOAA afin de résoudre les problèmes liés aux systèmes de marquage de couleur des engins qui se posent au Canada ou aux États-Unis (engins marqués pour une pêche et incorrectement utilisés dans une autre). Le groupe de travail bilatéral sur la baleine noire de l’Atlantique Nord s’est réuni les 21 et 22 août 2023 à Boston (MA), où la NOAA a accueilli le MPO et Transports Canada pour discuter de la science et de la gestion de la baleine noire de l’Atlantique Nord. Cette réunion a été très fructueuse et stimulera la collaboration continue sur la recherche, la surveillance, l’échange d’information et les approches de gestion de la baleine noire de l’Atlantique Nord. Cette année, le MPO travaillera avec des partenaires autochtones, des pêcheurs, des organisations non gouvernementales et le milieu universitaire en vue d’élaborer une stratégie à long terme sur les engins sécuritaires pour les baleines. Cette stratégie guidera la mise au point et l’utilisation d’engins sécuritaires pour les baleines dans les pêches au Canada afin de prévenir et de réduire les empêtrements. Le MPO poursuivra sa collaboration avec la NOAA sur les engins sécuritaires pour les baleines, et planifie notamment de participer à l’atelier sur l’interopérabilité organisé par la NOAA en novembre 2023.Saumon atlantiqueLe MPO s’est engagé à élaborer une stratégie de conservation pour rétablir et reconstituer les populations sauvages de saumon atlantique et leurs habitats. Lorsqu’elle sera achevée, la Stratégie de conservation du saumon atlantique sauvage (SCSAS) harmonisera les mesures de conservation avec le but de la Politique de conservation du saumon atlantique sauvage du Canada et en appliquera les principes directeurs dans sa mise en œuvre. Depuis juillet 2021, le MPO a organisé plus de 50 réunions avec des participants représentant plus de 75 organisations, notamment des peuples autochtones, des organisations autochtones, des partenaires et des intervenants à Terre‑Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, à l’Île-du-Prince-Édouard et au Québec. Un rapport « Ce que nous avons entendu » va être rendu public dans les prochaines semaines. Le MPO utilisera l’information tirée de ses activités de consultation pour guider la prochaine version de la Stratégie de conservation du saumon atlantique sauvage (dont la publication est actuellement prévue pour la fin de 2023). Pour plus d’information, consulter le site suivant : <https://parlonssaumondupacifique.ca/parlons-saumon-de-l-atlantique>. Il n’y a aucun changement aux mises à jour précédentes sur l’état de la décision d’inscrire ou non neuf populations de saumon atlantique en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP).Mises à jour sur l’inscription et le rétablissement d’autres espèces en périlLes consultations publiques sur l’inscription potentielle de la lompe (évaluée comme étant menacée) et de la population de l’Atlantique Nord-Ouest du marsouin commun (évaluée comme étant préoccupante) sont prévues du 27 septembre au 22 décembre 2023. Les consultations publiques sur l’inscription potentielle du rorqual boréal (évalué comme étant en voie de disparition) sont prévues en 2024. Les renseignements sur ces processus de consultation seront disponibles sur le Registre public des espèces en péril. Les mises à jour pertinentes émanant des réunions de décembre 2022 du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) portent sur la tortue luth (population de l’Atlantique), reconfirmée comme étant en voie de disparition, et l’alasmidonte renflée, reconfirmée comme espèce préoccupante. Les prochaines évaluations pertinentes du COSEPAC sont les suivantes : novembre 2023 : laimargue atlantique et épaulard (populations de l’Atlantique Nord-Ouest et de l’est de l’Arctique); avril 2024 : saumon atlantique (toutes les unités désignables) et tortue caouanne. Tel qu’indiqué dans la mise à jour du printemps 2023, plusieurs documents de rétablissement sont en cours d’élaboration pour des espèces transfrontalières, notamment la tortue luth, la tortue caouanne, le requin blanc et la baleine noire de l'Atlantique Nord. Nous pensons pouvoir donner plus de précisions sur l’état d’avancement de ces documents à la réunion du printemps 2024.Mise à jour du groupe de travail Canada–États-Unis sur les espèces en périlLe groupe de travail Canada–États-Unis sur les espèces en péril a organisé une réunion de deux heures consacrée aux tortues de mer le 22 juin 2023. Ce sujet avait été choisi en fonction du nouveau thème du sondage que nous avions mené en 2022 : « Discussions sur des espèces ou des menaces précises pour renforcer la coopération transfrontalière ». Pendant la réunion, le Canada et les États-Unis ont présenté des exposés sur les mandats premiers de nos ministères dans le contexte des tortues de mer; un aperçu des conventions/ententes internationales concernant les tortues de mer dans l’Atlantique; un aperçu des documents de rétablissement des tortues de mer; et un sommaire des travaux scientifiques en cours sur les tortues de mer. Une réunion de suivi est planifiée cet automne afin de déterminer des manières conjointes de lutter contre les menaces courantes qui pèsent sur les tortues de mer, y compris les prises accessoires et l’empêtrement dans les engins de pêche. Une réunion du groupe central sera également organisée cet automne pour définir les sujets des futures réunions. |
| 11. | **Mot de la fin** | Responsables : Coprésidents |
| **Points saillants/résultats** Les dates des prochaines réunions de printemps et d’automne du Comité directeur des ressources halieutiques transfrontalières Canada–États-Unis sont fixées. Les coprésidentes pour le Canada et les États-Unis prononcent le mot de la fin.La réunion de printemps du Comité directeur se tiendra virtuellement le 16 mai 2024 de 10 h à 11 h 30 HNA.La réunion d’automne du Comité directeur et les réunions d’automne du COGST auront lieu à Boston (MA) du 10 au 12 septembre 2024. |